

■ **Centre de formation du secteur de la construction (CEFOSC)**, à Eschert, Mise à disposition des locaux nécessaires à la formation et au perfectionnement professionnel des métiers du secteur de la construction, Fondation (FOSC no 42 du 02. 03. 2004, p. 3, publ. 2148836). Autorité de surveillance: Office des assurances sociales et de la surveillance des fondations du canton de Berne (OASSF).
Journal no 1343 du 18.05.2004
(02275466 / CH-073.7.015.617-1)